



Choix d'une procédure de divorce

Par **sy151**, le 17/11/2011 à 21:24

Bonjour,

N'ayant pas vu mon mari depuis un peu plus de 5 ans, je souhaite divorcer. Pouvez-vous m'indiquer s'il existe une procédure de divorce pour laquelle sa présence ne soit pas obligatoire (nous sommes en séparation de biens et nous avons une fille de 15 ans que j'élève seule, il ne participe à aucun frais)?

Pouvez-vous également me dire combien coûte un divorce ?

Merci pour les réponses que vous m'apporterez.

Par **Domil**, le 17/11/2011 à 23:05

Non, il n'existe aucune procédure de divorce de ce type. Vous devez prendre un avocat, assigner votre mari en divorce. C'est un divorce normal